

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA021f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 03.03.2009

Conférence internationale à Tolède sur l'amélioration de la protection des enfants dans les systèmes judiciaires européens

Date: 12-13 mars 2009

Lieu : Hôtel Hilton Buenavista, Tolède, Espagne

Description : Le Conseil de l'Europe et le ministère espagnol de la Justice organisent une conférence à Tolède pour examiner les moyens d'améliorer la protection des enfants dans les systèmes judiciaires européens. Cette manifestation s'inscrit dans le programme de la présidence espagnole du Comité des Ministres de l'Organisation.

Sous le titre « La protection des enfants dans les systèmes judiciaires européens », environ 150 participants des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, parmi lesquels des ministres de la Justice, se réuniront pour confronter leurs points de vue et leurs expériences. Ils débattront, entre autres, des objectifs et de l'application de la Convention du Conseil de l'Europe de 2007 sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, qui a été signée par 33 Etats mais n'est pas encore entrée en vigueur. Des ateliers permettront d'aborder plus particulièrement les trois sujets suivants :

- Comment lutter contre la violence à l'égard des enfants à travers un cadre législatif plus efficace.
- Le rôle du secteur privé dans la prévention de l'exploitation et des abus sexuels sur les enfants, avec des représentants de Microsoft et du Code de conduite pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle dans les secteurs du voyage et du tourisme.
- Un système judiciaire adapté aux enfants : protéger les enfants au cours des procédures civiles et pénales.

Cette conférence sera ouverte le 12 mars à 10 heures par Maud de Boer Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, et Francisco Caamaño, Ministre de la Justice de l'Espagne.

À 9h30 ce même jour, les Etats membres du Conseil de l'Europe sont invités à signer ou ratifier les conventions du Conseil de l'Europe essentielles pour la protection des enfants : la [Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#), la [Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains](#), la [Convention européenne en matière d'adoption des enfants \(révisée\)](#) et la [Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants](#).

La conférence adoptera des conclusions qui comprendront des recommandations à l'intention du Conseil de l'Europe et de ses Etats membres.

Informations pratiques : Cette conférence est ouverte à la presse. Les demandes d'accréditation et d'interviews avec des participants à la conférence sont à adresser à l'attaché de presse dont les coordonnées figurent ci-dessous.

[Programme](#)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Annonce aux Médias

Contact :

Jaime Rodríguez, Attaché de presse, Tél. +33 (0) 689 99 50 42; jaime.rodriquez@coe.int